

APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES
DE MEMBRES INDÉPENDANTS POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Déclaration de qualification comme administrateur indépendant

En appui à ma candidature pour un poste de membre indépendant du conseil d'administration de l'Autorité régionale de transport métropolitain, je déclare que :

- Je ne suis pas et je n'ai pas été, au cours des trois dernières années, à l'emploi du gouvernement du Québec ou d'un organisme du gouvernement au sens de l'article 4 de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, c. V-5.01);
- Je ne suis pas et je n'ai pas été, au cours des trois dernières années, à l'emploi d'une autorité organisatrice de transport en commun, d'une municipalité, d'un organisme mandataire d'une municipalité ou d'un organisme supramunicipal du territoire de l'Autorité régionale de transport métropolitain;
- Je n'ai pas, de manière directe ou indirecte, de relations ou d'intérêts de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique susceptibles de nuire à la qualité des décisions que je serais appelé(e) à prendre aux intérêts de l'Autorité régionale de transport métropolitain.

(Signature)

(Nom en lettres moulées)

(Date)